



Comment ça fonctionne ?

Informations clés



Le requérant accède à la prestation **JURAC** dans le Guichet virtuel du canton (rubrique environnement / constructions) avec une SwissID non vérifiée. En revanche, les entreprises doivent disposer d'une SwissID vérifiée pour chaque collaborateur concerné.



Un mode d'emploi et des tutoriels vidéo sont à disposition du requérant sous www.jura.ch/jurac.



Pour remplir les formulaires, le requérant trouve de l'aide dans les bulles d'information qui apparaissent sur les pages de l'application.



Le requérant complète certains formulaires par un simple clic en reprenant automatiquement des données, par exemple issues du géoportail.



Si un formulaire est rempli de manière incomplète, **JURAC** le signale au requérant.



Dès le dépôt de sa demande, le requérant reçoit des courriels l'informant du traitement de son dossier.